

Un Genevois émet quatre idées pour amortir le choc économique du virus

Directeur général de la CCIG, Vincent Subilia sonne l'alarme face à un passage à vide programmé



Vincent Subilia
Directeur général de la CCIG

Les signaux se multiplient pour confirmer qu'un ouragan va atteindre l'économie. Ni son ampleur ni surtout sa durée ne sont connues. Tout dépendra en premier lieu du développement du coronavirus. Mais les marchés boursiers de la planète finance ont été violemment secoués lundi (*lire en page 17*).

«Nous devons nous préparer face à ce qui pourrait être une véritable crise économique. À situation exceptionnelle réponses exceptionnelles», souligne **Vincent Subilia**, directeur général de la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)**. Face à ce coup de tabac programmé, le Genevois met sur la table quatre idées afin de tenter d'amortir le choc tant bien que mal.

«Les acteurs de l'accueil, du taxi à l'hôtel en passant notamment par les organisateurs de manifestations, sont concernés au premier chef, détaille Vincent Subilia. Beaucoup d'entreprises vont être rapidement confrontées à de

sérieux problèmes de liquidités.» La CCIG recommande l'adoption de quatre mesures, qu'elle considère aussi rapides qu'efficaces: d'abord réduire le temps de préavis en cas de demande de réduction du temps de travail (RHT) par l'employeur, mécanisme prioritaire en situation de crise. Même si la disposition qui permet cette mesure est fédérale, le Canton dispose d'une marge de manœuvre.

«Deuxièmement, poursuit le directeur général de la CCIG, accélérer les paiements qui sont dus aux sociétés privées par les collectivités publiques. Troisièmement, accepter de différer de quelques mois, sans pénalité, le paiement à l'État des impôts dus par les entreprises.»

Enfin, ajoute Vincent Subilia en esquissant une quatrième solution, «envisager d'allouer, sous forme de dotation spéciale, à une entité chargée d'aider les entreprises en difficulté une partie des 155 millions de francs que la Banque nationale

suisse (BNS) va verser au Canton, de façon à octroyer des prêts relais aux entreprises en difficulté de trésorerie». L'an dernier, Genève avait reçu environ 77 millions de francs de la part de la BNS. En bouclant un excellent exercice 2019, l'institut d'émission national a pu doubler le niveau des répartitions. Un véritable cadeau du ciel.

Si de nombreuses entreprises disposent de réserves suffisantes - d'une sorte de parapluie financier - pour amortir des passages à vide, ce n'est de loin pas le cas de toutes les sociétés privées. Des PME, en particulier celles qui ont été créées plus récemment, doivent s'appuyer sur des crédits bancaires. Or, leurs créanciers, qui sont aussi tenus de préserver leurs propres marges, scrutent très attentivement le niveau de liquidités de leurs clients.

Si le marasme actuel devait durer deux à trois mois, des entreprises devront inévitablement se mettre en faillite. En revanche, une partie des mesures évoquées par le responsable de la CCIG peut leur permettre de gagner du temps. À l'image du passant sans parapluie qui laisse passer l'orage en s'abritant sous un porche.

Roland Rossier